

Les concierges sont à votre service selon les horaires suivants :

- **Lundi au jeudi : 08.00 – 12.00 et 12.30 – 16.15**
- **Vendredi : 08.00 – 13.00**

En dehors de ces horaires et pour tout problème urgent important, veuillez contacter le call center au 02/ 474.33.01

	Goujons, Square Albert I, Démocratie, Semence, Orphelinat, Rauter	Peterbos & Shakespeare	La Roue, Bon Air, Sillon, Craps, Dauphinelles et Asters	Remarques
Encadrement				
Qu'il soit disponible et joignable aux heures prévues en tant que première personne de contact dans le cadre de l'accueil et du développement des services	OUI	OUI	OUI	
Qu'il reçoive et transmette au bureau les demandes des locataires	OUI	OUI	OUI	
Qu'il remplace ou fasse remplacer sans tarder toute lampe ou fusible défectueux des parties communes	OUI	OUI	OUI	
Qu'il vérifie toute demande de réparation et rédige soigneusement les bons de travail demandés par les locataires, sans engager par des promesses, l'action, l'intervention ou la responsabilité de la Société	OUI	OUI	OUI	
Qu'il nettoie l'immeuble	Démocratie	NON	NON	
Qu'il soit présent à l'état des lieux d'entrée ou de sortie, aux dates et heures fixées par le service des locations et s'assure de l'accès aux lieux pour les entrées.	OUI	OUI	OUI	
Information				
Qu'il procède à l'affichage des avis et répondre à toute information complémentaire sur ces avis demandée par les locataires	OUI	OUI	OUI	
Qu'il informe le locataire des procédures de demandes et des démarches à faire dans le cadre locatif	OUI	OUI	OUI	
Qu'il prévienne la Société de tout changement dans la composition des ménages : naissance, décès, cohabitation,	NON	NON	NON	C'est au locataire de prévenir
Surveillance				

Qu'il s'assure du bon fonctionnement des entrées des immeubles gérées par badge	OUI	OUI	NON	
Qu'il signale aux départements tout manquement au respect du règlement locatif d'un locataire ou tout comportement pouvant nuire à la tranquillité et jouissance paisible du bien loué	OUI	OUI	OUI	
Qu'il vérifie que les entretiens des communs est bien effectué par les locataires et rappelle ceux-ci à l'ordre si ce n'est pas fait	NON	NON	OUI	
Qu'il s'assure du maintien de la propreté des communs et abords des immeubles notamment en vérifiant le nettoyage effectué par les firmes et la bonne utilisation des containers	OUI	OUI	BON AIR	
En dehors des heures de travail de jour,				
Assurer la garde téléphonique pour les interventions urgentes et prendre les dispositions adaptées de première intervention en se déplaçant sur place si nécessaire	OUI	OUI	OUI	

Quels services les locataires sont-ils en droit d'attendre, soit parce s payent pour ces services, soit que la société est dans l'obligation de les assurer dans le respect de dispositions légales, soit que la société a décidé de les assurer à sa charge?

Pendant les heures de travail de jour,

Surveillance				
exercer une surveillance sur les parties intérieures des bâtiments et les abords immédiats, et d'interdire l'accès aux mendiants, colporteurs et prospecteurs quelconques ;	OUI	OUI	OUI	
surveiller les entretiens effectués par la firme de nettoyage et signaler tout manquement à la société.	OUI	OUI	OUI	
veiller à ce que les bâtiments, jardins, etc... restent intacts et propres, qu'aucune inscription ne soit apposée sur les façades ;				
Qu'il vérifie le respect des normes de sécurité en matière d'incendie et de lutte contre le monoxyde et établisse un reporting régulier de la situation au responsable du site	OUI	OUI	OUI	
signaler toute panne de chauffage, y remédier avec l'aide des entreprises de dépannage et d'entretien, et avertir la Société de tout incident.	OUI	OUI	OUI	
Encadrement				
sortir et rentrer les poubelles au passage des camions de la voirie, suivant le règlement de police communal ou/et Bruxelles-Propreté. effectuer le nettoyage de celles-ci et veiller à la propreté de leurs remises. veiller à la propreté du trottoir après l'enlèvement des immondices par le service de la voirie.	OUI	OUI	OUI	
lors de pannes d'ascenseur, avertir l'entreprise de maintenance	OUI	OUI	OUI	
Changer les cylindres des logements après la sortie d'un locataire	OUI	OUI	OUI	
Qu'il distribue les courriers rédigés par la société soit par dépôt dans la boîte, soit contre accusé de réception	OUI	OUI	OUI	

En dehors des heures de travail de jour,

Assurer la remontée d'information vers le gestionnaire de site et la direction				
--	--	--	--	--